



SAINT-HELEN

Journal d'information municipale - N° 113 - Octobre 2024

Comité des Fêtes

La 2^e édition de course de caisses à savon : un succès !



FOCUS SUR

La libération 1944

retour sur le weekend
des 3 et 4 août 2024



La nouvelle équipe pour
l'École Emilie et Germaine Tillion



L'équipe de
l'École Saint-Yves

Jeunesse

Nos écoles font leurs rentrées



Associations

21^e éditions des Esclaffades

3 générations y sont venues !





ÉDITO DU MAIRE p.3

■ INFORMATIONS MUNICIPALES p.4

• Compte rendu des séances de Conseil Municipal

■ FOCUS SUR... p.6

• La Libération, retour sur le weekend des 3 et 4 août 2024

■ VIE COMMUNALE p.8

- Etat civil
- Urbanisme
- Travaux
- Marché de producteurs et nouveau commerçant
- Élagage
- Stop aux incivilités
- Culture : à voir

■ ENFANCE p.10

- École Emilie & Germaine Tillion
- École Saint Yves
- ALSH

■ ASSOCIATIONS p.12

- Comité des fêtes
- Marché de Noël 2024
- Amicale Laïque
- Club de l'Amitié
- Évasion Hélénaise
- Calendrier des chasses
- Pêcheurs des Quintaines
- Rance Coetquen Football
- Les Coët Lutins
- Calendrier des fêtes

■ DINAN AGGLO. p.16

- L'Atlas de la Biodiversité
- Déchets ménagers & recyclés

■ SOLIDARITÉ p.18

- P'tit café des aidants
- Atelier Mémoires
- Octobre Rose 2024
- PAEJ du Pays de Dinan

■ RETOUR SUR... LA LIBÉRATION 1944 p.20

Horaires de la Mairie

Pour toutes vos démarches, les services de la mairie sont ouverts aux jours et horaires suivants :

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Mardi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Mercredi	9h00 à 12h00	Fermé
Jeudi	9h00 à 12h00	Fermé
Vendredi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Samedi	9h00 à 12h00	Fermé

Contact : Tél : 02 96 83 21 55

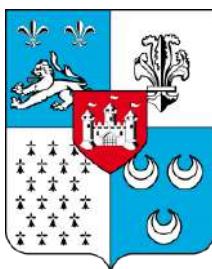
Courriel : mairie@saint-helen.fr

Site internet : www.saint-helen.fr

Commune de Saint-Hélen, des informations régulières sur les travaux en cours ou à venir, sur les événements culturels et autres actualités...

N'hésitez pas à la rejoindre !

Et toujours d'actualité pour rester connecté à Saint-Hélen, l'application CityAll



Vous pouvez rencontrer les élus en mairie sur rendez-vous

Marie-Christine PINARD – *Maire de Saint-Hélen* > mairie@saint-helen.fr

Olivier BOIXIERE – *1^{er} adjoint* > finances@saint-helen.fr
Finances, Urbanisme, Agglomération, > urbanisme@saint-helen.fr
Bâtiments, Agriculture, Mobilité,
Villages & Patrimoine

Conseillers délégués rattachés :

Jean-Michel JOURDAN – mobilité, agriculture

Olivier TREHEL – urbanisme, entretien bâtiments, patrimoine

Solène SAMSON – *2^{ème} adjointe* > social@saint-helen.fr
Social, CCAS, Enfance, Relations avec les écoles, > ccas@saint-helen.fr
Services périscolaires, Communication, Associations

Conseillères déléguées rattachées :

Laurence GABORIT – relations avec les écoles, périscolaires, enfance

Aurore PAU – communication, associations

Maël FELIN – *3^{ème} adjoint* > technique@saint-helen.fr
Travaux, Voirie, SIVOM, Forêt et Environnement,
Sports et Jeunesse.

Conseillers délégués rattachés :

Elie CHATTON – SIVOM, villages

Serge RIVIERE – Voirie, suivi des travaux

• Pour prendre rendez-vous : 02 96 83 21 55 ou > mairie@saint-helen.fr

• Réunion de coordination de la municipalité : Maire, adjoints et secrétaire de mairie : tous les vendredis à partir de 17h30

• Les titulaires au conseil communautaire de DINAN AGGLOMERATION :
Mme Marie-Christine PINARD, maire, Titulaire
M. Olivier BOIXIERE, 1^{er} adjoint, Suppléant.



Marie-Christine PINARD
Maire

C'est avec plaisir, qu'avec l'ensemble des conseillers municipaux et agents, nous vous retrouvons avec cette rentrée scolaire 2024-2025. Cette année, l'école Emilie et Germaine Tillion accueille 97 enfants et 78 rejoignent l'école Saint Yves. La garderie reprend son service et une trentaine d'enfants en moyenne sont présents le matin et une quarantaine le soir. Enfin notre restaurant scolaire reçoit 140 élèves quotidiennement.

Depuis 9 mois, nous avons mené ensemble, parents d'élèves et élus, en collaboration avec l'ensemble de l'équipe éducative, un combat pour maintenir la cinquième classe de l'école publique. Une décision a été rendue nous permettant de disposer d'un aménagement cette année ; cependant nous devons rester mobilisés. En tout cas, nous tenons à vous remercier pour vos actions, vos divers soutiens.

L'équipe enseignante de l'école publique a changé cet été, avec le départ de trois professeurs des écoles, Mesdames Corinne Calvé (directrice), Sylvia Charpentier et Marion Poirier après plusieurs années de service à Saint Hélien ; nous les remercions chaleureusement et nous souhaitons la bienvenue à leurs remplaçants, Mesdames Elodie Lebarbier (directrice), Sandrine Legoff et Kathleen Varecke.

Si la rentrée scolaire s'est bien passée à Saint Hélien, la rentrée sociale, économique et politique nationale est plus tumultueuse et agitée. En effet depuis les élections législatives et les élections législatives anticipées, nous traversons une période d'instabilité au plus haut niveau de l'Etat et qui génère aujourd'hui l'inquiétude dans les foyers ; certains d'entre vous ont pu me le témoigner. Aussi, dans cette vie politique chaotique, la commune reste un repère, garante de la continuité du service public où les élus locaux jouent un rôle central dans la stabilité de la République.

Mais revenons à cet été 2024 rempli de souvenirs festifs, compétitifs et mémoriaux.

A Saint Hélien, encore une fois, les Esclaffades ont attiré un large public enchanté par les spectacles présentés les 6 et 7 juillet derniers ; bravo à tous les bénévoles. Et notre équipe de joueurs hélennais a remporté la deuxième place des joutes de Dinan le 7 juillet. Encore merci à eux de défendre si bien notre commune. Enfin, la course de caisses à savon du 7 septembre a rencontré un franc succès populaire, avec de nombreux concurrents qui ont pu démontrer leurs prouesses sur un nouveau parcours. Merci au Comité des Fêtes pour cette journée très festive, malgré la météo compliquée en fin de journée.

Le 6 juin, nous avons commémoré le 80^{ème} anniversaire du Débarquement en Normandie, avec un souvenir pour ces nombreux soldats qui ont donné leur vie pour notre liberté. Et les 3 et 4 août 2024, 13 communes ont commémoré les 80 ans de la Rance Libérée. Un convoi de la Libération a pu traverser ces communes pavisées, décorées et dont la population était habillée en vêtements d'époque. A Saint Hélien, nous étions nombreux, merci à vous, et nous avons pu vivre un moment très poignant lors du dépôt de gerbe. Nous avons le devoir de transmettre aux enfants l'histoire et le sacrifice de cette seconde guerre mondiale.

Et comment ne pas évoquer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. 100 ans que la France n'avait pas reçu un tel événement ! Que de souvenirs marqués à jamais dans nos mémoires ! Ce n'étaient pas que des compétitions sportives mais c'était une véritable célébration de l'humanité, un symbole de résilience et de passion sans compter la ferveur populaire qui a dépassé les frontières et nous a réunis autour d'un même idéal. Les athlètes issus de tous horizons incarnent des valeurs de courage, de détermination et de dépassement de soi. Chaque médaille remportée devient le symbole d'un rêve réalisé après des années de labeur acharné. Et même en l'absence de médaille, être présent le jour J est déjà une belle récompense pour chaque athlète. La ferveur populaire a atteint des sommets inimaginables qui a permis un mélange d'émotion, d'adrénaline, d'espoir et de camaraderie. Et que dire de la ferveur populaire présente aux JO Paralympiques qui ouvrent une voie à une société plus inclusive, pour que chacun puisse aspirer à l'excellence. Lors d'une cérémonie d'ouverture des JO, le président du CIO, Mr Thomas Bach a rappelé notre devise de Liberté, Egalité et Fraternité. C'est bien l'expérience vécue par tous les athlètes présents à Paris et le public. Merci à vous tous les athlètes pour nous avoir fait vibrer pendant ces jeux et avoir créé une parenthèse dans notre quotidien. Chapeaux mesdames et messieurs les athlètes.

Avant de terminer je souhaitais dire un dernier adieu à celles et ceux qui nous ont quitté ces derniers mois, avec une pensée particulière pour Annie Quebriac tellement investie sur la commune et la paroisse.

Enfin je terminerai par un « Bon anniversaire à l'Aluette » qui fête ses deux années au sein de la commune. ■

Compte-rendus des Conseils Municipaux

Il s'agit des principales décisions des séances publiques des conseils municipaux des 14 mai, 11 juin et 4 juillet 2024. Ces comptes-rendus s'attardent sur des points importants de l'ordre du jour.

En complément, les procès-verbaux exhaustifs peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet de la commune : www.saint-helen.fr

Réunion du 14 mai 2024

1. Rénovation foyer 2024 (éclairage public) - rue du Tertre

Suite à une intervention de l'entreprise CITEOS de DINAN, chargée de l'entretien des installations d'éclairage public sur notre commune, il a été réalisé une étude relative à la rénovation de la lanterne du foyer F0274 située Rue du Tertre.

Montant estimatif de ces travaux : 972 €.

Participation communale 585 €.

Compte tenu des interrogations que se posent certains élus et notamment sur la garantie de cette lanterne et sur le problème d'étanchéité, le SDE va être sollicité afin

d'apporter des réponses concrètes. C'est pourquoi, la décision du conseil est ajournée.

2. Opération argent de poche 2024

Des missions « argent de poche » d'une durée de 3h00 par jour seront proposées aux services techniques et périscolaires aux jeunes nés entre 2006 et 2008 pendant les vacances scolaires d'été 2024.

Budget prévisionnel de 525,00 €.

L'objectif de ce dispositif est d'inciter les jeunes à s'engager dans une démarche citoyenne et de les responsabiliser sur des courtes missions encadrées par un agent communal.

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

1. Refonte de la politique déchets : mise en œuvre de la TEOMI

En 2023, le Conseil Communautaire a voté une nouvelle organisation technique du Service Public de Gestion des Déchets sur son territoire et s'est engagé à poursuivre la réflexion sur le choix du mode de financement de la compétence.

Ainsi, il a été proposé d'engager la mise en place de la TEOMI (Taxe d'Enlèvement des

Ordures Ménagères Incitative) en y introduisant une part incitative dans le financement de la compétence déchets, sur la fraction résiduelle de la poubelle à ordures ménagères.

Cette mise en place d'une tarification incitative est un chantier à prévoir sur 5 ans afin de constituer une base de données fiable et d'équiper les dispositifs de collecte de système de comptage, soit une mise en œuvre fixé à 2029.

INFORMATIONS MUNICIPALES

1. Renforcer la marque « Saint-Hélen »

Les objectifs :

- Changer l'image de la commune
- Renforcer la fierté des habitants
- Pérenniser les commerces
- Valoriser les patrimoines naturels, historiques, culturels, bâti, immatériel de la commune
- Maintenir les touristes sur le territoire de Dinan Agglomération
- Répondre à la stratégie touristique de la destination pour désengorger le littoral.

Les cibles :

- Les concitoyens et futurs habitants
- Les excursionnistes et touristes

La démarche :

- Positionnement graphique
- Logo
- Charte graphique
- Univers de marque.

Pour réaliser ce projet, un groupe de travail composé d'élus sera accompagné par la société GOSSELIN / LE CIRE JAUNE.

2. Circulation la Basse Lande

Madame le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier qu'elle a reçu d'un administré domicilié « la Basse Lande » qui se plaint de la vitesse excessive depuis l'aménagement du lotissement de la Motte.

Une rencontre a eu lieu sur place avec le Maire de LA VICOMTE SUR RANCE et Monsieur RIVIERE afin de trouver une solution. Ainsi il a été décidé d'installer un radar pédagogique dans un premier temps. Puis, les deux communes prendront les arrêtés municipaux de circulation adaptés. ■

Réunion du 11 juin 2024

Vote des subventions aux associations

Associations	Montant
Amicale Laïque (Esclaffades)	1 800 €
Studio Danse Emeraude	200 €
Club de l'Amitié	250 €
RAM'EN RANCE	100 €
OGEC	150 €
Pêcheurs des Quintaines	200 €
Société de Chasse	350 €
Evasion Hélénaise	175 €
Rance Coetquen Football	1 350 €
Les Coet'lutins	400 €
Comité des Fêtes	500 €
Etre Vivre et grandir	50 €
A L'Asso de la Forêt	700 €
Soleil et sourire	160 €
AFSEP	30 €
Leucémie Espoir	30 €
Ligue contre le cancer	30 €

Associations	Montant
Restos du Coeur	100 €
La Croix Rouge	50 €
Protection Civile	146 €
Joutes Nautiques	100 €
Banque alimentaire DINAN	100 €
Don du Sang	30 €
Solidarité Paysans	45 €
Rêves de Clown	30 €
Secours Catholique	100 €
Secours Populaire	100 €
Rance Environnement	200 €
La Maison de l'Escargot	30 €
AP France HANDICAP	30 €
AFM TELETHON	30 €
ARSPCE	30 €
France ADOT 22	50 €
ADAPEI Nouelles	30 €

→ Informations municipales

Réunion du 11 juin 2024

1. Éclairage public : remplacement anciens foyers

La connaissance de l'état de notre patrimoine « éclairage public » doit permettre de programmer les travaux à venir en fonction de trois critères :

- La mise en conformité
- Les économies d'énergie
- La vétusté et la pollution lumineuse

Par suite du bilan réalisé par le Syndicat Départemental d'Énergie, il a été procédé à l'étude du remplacement de 8 foyers posés avant 1990 sur mâts, de 4 foyers posés avant 1990 sur poteau béton, d'un foyer pollution lumineuse et du remplacement de 8 commandes éclairage public.

Coût total de l'opération : 58 579,20 € TTC avec une participation communale de 35 256 €.

Ces montants sont transmis à titre indicatif. Le montant de notre participation sera revu en fonction du coût réel des travaux.

2. Tarifs cantine garderie année scolaire 2024-2025

Tarifs	CANTINE :
3,75 €	le repas pour un enfant de la commune
4,65 €	le repas pour un enfant hors commune
2,35 €	le repas pour le 3 ^{ème} enfant et plus d'une même famille de la commune lorsqu'ils sont tous présents
2,85 €	le repas pour le 3 ^{ème} enfant et plus d'une même famille hors commune lorsqu'ils sont tous présents
3,75 €	le repas pour un stagiaire école
5,90 €	le repas pour un stagiaire non-scolaire
6,90 €	le repas pour un enseignant
Tarifs	GARDERIE :
2.45 €	par jour et par enfant de la commune présent le matin
3.05 €	par jour et par enfant hors commune présent le matin
2.85 €	par jour et par enfant de la commune présent le matin et soir ou le soir uniquement
3.55 €	par jour et par enfant hors commune présent le matin et soir ou le soir uniquement
1.50 €	par jour et par enfant à compter du 3 ^{ème} enfant présent le matin
1.75 €	par jour et par enfant à compter du 3 ^{ème} enfant présent le matin et ou le soir uniquement
5,20 €	par enfant le quart d'heure supplémentaire commencé

3. Cession terrain La Réhanais

Cession de 43 m² au prix de 1.50 € le m², frais de notaire et de géomètre en sus, pour la parcelle communale ZB 109 à la demande de Monsieur Servais LEAUSTIC domicilié « 4, La Réhanais » en vue du projet de rénovation de son habitation principale.

4. Admission en non-valeur - Société COETPAIN

Suite à la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de la société Coetpain, le comptable public n'a pas pu recouvrer les titres correspondants aux loyers de la boulangerie « Coët Miam » qui sont admis en non-valeur pour un montant total de 4 056,45 €. ■

Réunion du 4 juillet 2024

INSTAURATION DE L'INDEMNITE FORFAITAIRE COMPLEMENTAIRE POUR ELECTIONS

Lors des différentes élections, ou consultation par voie de référendum, certains agents effectuent des heures supplémentaires du fait de leur participation aux scrutins électoraux.

Il est décidé d'instaurer l'Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Elections, seule indemnité possible pour les agents relevant de la catégorie A, et d'y affecter un coefficient multiplicateur de 2.

POINT SUR LES INVESTISSEMENTS EN COURS

1. Rénovation énergétique de l'École Publique

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu dont l'une en présence des enseignants et du personnel communal rattaché à l'école.

Le 21 juin, le cabinet ISTOR a présenté 3 scénarios de 486 500 € HT avec une rénovation minimale, 807 500 € HT pour une rénovation amplifiée et jusqu'à 896 200 € HT comprenant non seulement une rénovation plus importante mais aussi avec des modifications éventuelles, à savoir agrandir le dortoir, refaire les sanitaires et revoir la mezzanine en maternelle.

Il a été également demandé d'évaluer l'impact de la ventilation double flux et de chiffrer le coût des classes mobiles sur 1 an.

2. Hameau de la Ganterie

Monsieur Olivier BOIXIERE rend compte à l'assemblée de la réunion publique qui s'est tenue le jeudi 20 juin avec des habitants du Hameau de la Ganterie. L'objectif de ces travaux est de réduire la vitesse et sur ce point, une vigilance sera à apporter sur les modalités de co-fonctionnement entre le chemin piéton sécurisé, le stationnement de véhicules et le caractère paysager à trouver pour renforcer l'effet de paroi. A noter que le positionnement actuel de l'arrêt de bus semble idéal.

A l'issue de cette réunion, il a été décidé

d'effectuer quelques améliorations dans l'attente des prochains travaux.

A savoir :

- Remettre en place le panneau de limitation à 50 km/h à l'entrée du village en venant de DOL.
- Remplacer les stickers réfléchissants sur les chicanes
- Refaire les peintures et ajouter quelques pochoirs 50 sur la route
- Sécuriser le cheminement des enfants jusqu'aux arrêts de bus.

L'étude va se poursuivre dans les mois qui viennent en collaboration avec l'ADAC, un accord devra être trouvé avec le Département et les financements seront à rechercher. ■

La Libération 1944

Saint Helen, Août 1944 ... La Rance Libérée

Nous sommes le samedi 3 août 2024, il est 8h30. Il fait frais et le soleil du matin reveille et réchauffe le bourg de Saint-Hélen. Et on sent naître une belle effervescence, avec la bonne odeur des crêpes de Martine et du café qui frémit, la belle musique des années 40 qui grésille dans les haut-parleurs du bourg... on s'agite et on se prépare !

Et oui, dans quelques instants, ils arrivent...

Cela fait déjà plusieurs mois que nous avons accepté de participer avec grand plaisir au projet de la commémoration des 80 ans de la libération de la Vallée de la Rance. Avec 12 autres communes, nous participons à l'organisation de ce bel événement. Fin juillet déjà, nos agents municipaux ont pavés le bourg des drapeaux de nos libérateurs car, oui, l'instant approche !



Par voie d'affichage, de tract, de messages sur CityAll, d'articles dans les journaux, toute la population a été invitée à ce rendez-vous, mais y aura-t-il beaucoup de monde ? Le passage est prévu à 9h le matin, peut-être un peu tôt ? Et c'est la période des vacances ? C'est donc l'inconnue totale !

Alors, en ce matin du 3 août, il est 8h30 et nous espérons ...

Mais déjà de toutes parts, les habitants arrivent ! Du bourg, du marché, mais aussi des lotissements et villages !

Que ce fut beau, de vous voir, si nombreux, venir commémorer ce moment, tous ensemble ! Et même pour certains en tenues d'époque ! Munis de petits drapeaux français que vous agitez frénétiquement, vous avez su accueillir, les bras ouverts, le convoi qui arrivait de Pleudihen et poursuivrait ensuite sa route vers les Champs Geraux...

Et sirènes hurlantes, dans le vrombissement des gros moteurs diesel, ils sont entrés dans le bourg ! Un beau convoi militaire, haut en couleurs, avec sa quarantaine de véhicules, allant de la moto, à la Jeep, ou encore aux transporteurs de troupes ! Avec des bénévoles passionnés avec une grande volonté de transmettre.

Une cérémonie au Monument aux morts, relatant les événements de l'époque, le discours du maire, le dépôt de gerbe seront des beaux moments de respect et de mémoire pour nos libérateurs et pour nos anciens, confrontés à la guerre !

Dans une ambiance digne des années 40 ou 50, avec les musiques de Charles Trenet, Jean Gabin ou encore Glenn Miller, nous avons passé un moment agréable. En toute simplicité, nous avons pu partager quelques



crêpes et café, dans une convivialité vraie, les habitants échangent et pactisent avec les libérateurs du jour, les mitraillant de photos et se créant des souvenirs inaltérables. Ici, des G.I. prennent une pause en partageant une cigarette ; plus loin, une infirmière militaire discute avec un opérateur radio américain. Un peu plus loin, des enfants essaient un casque américain, leurs yeux pétillants de curiosité. Là, des FFI semblent élaborer un plan avec deux gradés US, mais cela semble finalement assez léger ! Car oui, partout, des sourires illuminent les visages... On rit, on échange, on partage des moments de convivialité.

Et puis, reconnaissants de votre accueil, ils sont remontés dans leurs véhicules pour poursuivre leur périple sur la vallée de la Rance, avant de retrouver leur camp installé au village de la Ville Jean à Pleudihen.

Ça s'est passé le 3 août à Saint-Hélen, c'était un samedi particulier et surtout un beau moment grâce à vous ! Merci de votre mobilisation !

Le week-end, bien que perturbé par la météo instable, aura été une parenthèse assez magique, avec une belle énergie entre les acteurs et le public, et assurément une envie de remettre ça dans les prochaines années ! ■



→ Focus sur...



Michel LEBRETON

un jeune homme dans la guerre vivant aux Fouasses à Saint Hélien

ÇA S'EST PASSÉ ICI

Michel LEBRETON est né à Dinan le 4 Août 1922, fils de François et Marguerite BOUËSSEL.

En 1941, Michel est condamné à 2 mois de prison pour injure à l'occupant. En Août 1942, il effectue un sabotage individuel du central téléphonique de Lanvallay. Le 10 octobre 1942, à l'âge de 20 ans, Michel est réfractaire à la loi du 4 septembre 42 ordonnée par Vichy (tout homme entre 18 et 50 ans sans obligation familiale peut être appelé pour travailler en Allemagne). Puis en Février 1943, Vichy instaure le S.T.O. (les classes 40, 41, 42 donc nés entre 1920 et 1922 sont convoqués pour travailler en Allemagne) et Michel est convoqué à se présenter avec une valise de linge et une ration de vivres pour deux jours. Il est affecté au STO (voir plus bas) dans une usine d'armement. Refusant d'entrer au Service de Travail Obligatoire, il sera prévenu par le gendarme NICOLAS (qui sera révoqué plus tard). Le gendarme informera sa mère de sa future visite pour arrêter Michel. Il dira à son petit-fils, Benoist Lemoine, « aller en Allemagne fabriquer des bombes pour qu'elles soient utilisées sur ma famille, mes amis... Voilà pourquoi j'ai refusé le STO ! ».

Le 1^{er} Avril 1943, il quitte son travail de peintre décorateur chez Jules Fougeray, Rue du Marchix à Dinan. En Juillet 1943, il est chez Parietti (un peintre décorateur italien) en Vendée avec d'autres copains réfractaires pour se faire oublier, puis descend vers Toulouse, en vue de passer en Espagne. Mais alerté du destin réservé aux personnes attrapées par la police espagnole (avec un départ pour les camps de concentration en Allemagne), il décide de revenir à Dinan.

En Août 1943, il est caché en ferme aux Fouasses à Saint Hélien. Il fera partie des personnes prises dans la rafle de 1943. Lorsqu'il était caché aux Fouasses à Saint Hélien chez Mr et Mme PRIE, il aidait aux travaux de la ferme. Il a même alors tapissé des pièces dans la maison. Comme à son habitude, il inscrivait sur le mur, ses nom, prénom, date de naissance, matricule et tout ce qu'il faisait chez les fermiers. Les enfants l'appréciaient beaucoup.

A compter de Janvier au mois d'Avril 1944, il rejoint le groupe FFI sous la responsabilité de Armand Lesné, il sera reconnu homologué FFI au 7^{ème} Bataillon du 1^{er} Janvier au 6 Août 1944.

D'Avril à Août 1944, il est intégré au Front National de Libération avec le chef de groupe Gaudrel; il travaille chez Kunster et Fils (firme allemande) à Saint Malo de Mars à Juillet 1944.

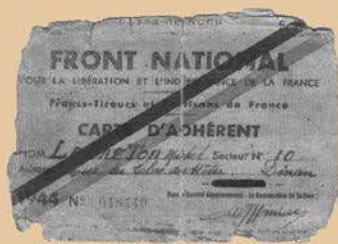
Du 2 au 6 Août, Michel va combattre au Chat Noir (Fautrel, aux Champs Géraux), au Perroquet Vert (Saint Solen), dans le bourg de Lanvallay, à Béténeuc, à la Délécie (Plouane), au Château de Saint Thual, à Guitté, à Yvignac...



A la ferme, aux Fouasses à Saint Hélien, en 1943
Sur le cheval de gauche : Hervé et Hubert Prié
Debout : Madame Eugénie Prié née Gruénais, Louis Lebreton, un voisin, et Germaine Bourge, la fiancée de Michel
Sur le cheval de droite : Eugène et Charles Prié



← Vraie carte d'identité LEBRETON Michel François
Né le 4 Août 1922 à Dinan
Peintre
Rue du Clos du Hêtre, à Dinan



Du 7 au 15 Août, Dinan est libéré et Michel assure des patrouilles dans les environs.

A partir du 15 Août 1944, il prend le large pour Cézembre et assure le rôle de garde côte devant l'île.

Le 1^{er} Septembre, il est blessé par l'explosion d'une mine, à la pointe du Décollé à Saint Lunaire.

Le 5 Septembre, il devient engagé volontaire jusqu'à la fin de la guerre. En Octobre 44, il est gardien de prisonniers et assiste aux exhumations de martyrs à l'Hermitage Lorge. De Novembre 44 à janvier 45, il est au 15^{ème} bataillon de sécurité. Puis de Février à Avril 45, il est posté garde sur la poche de Lorient et participe aux batailles de Lorient. Il rentrera à Dinan en Mai 1945.

Croix du combattant volontaire, médaille réfractaire au service de travail obligatoire, médaille commémorative guerre 39-45 avec barettes Libération et engagé volontaire et médaille des clandestins 40-44.

Michel LEBRETON se maria en Septembre 1945 et aura plusieurs enfants et petits-enfants, il est décédé le 24 Janvier 1997.

Fausse carte d'identité → LEROUX Paul Michel
Né le 5 Mai 1924 à Bougie
Constantine (Algérie)
Peintre en bâtiment
7 Rue Grande, à Rilly sur Loire



SERVICE DE TRAVAIL OBLIGATOIRE

Poussant au maximum son effort de guerre, chaque allemand capable de porter un fusil est envoyé vers les différents fronts auxquels le Grand Reich doit faire face, l'Allemagne éprouve donc un manque évident de main d'œuvre.

La plus grande partie des prisonniers de guerre, Français ou autres, est utilisée pour les besoins de l'agriculture, ce qui permet à beaucoup de mieux supporter l'exil, ne serait-ce que pour le ravitaillement.

Dans tous les pays qu'elle occupe, l'Allemagne recule, au besoin par la force, les ouvriers qualifiés indispensables pour faire tourner les usines d'armement. Elle fait appel tout d'abord aux volontaires, leur faisant miroiter un travail agréable et un salaire mirobolant.

ÉTAT FRANÇAIS Service du Travail obligatoire AVIS AUX JEUNES GENS nés entre le 1^{er} Janvier 1920 et le 31 Décembre 1922 inclusivement.

Tous les jeunes gens nés entre le 1^{er} Janvier 1920 et le 31 Décembre 1922 sont invités à se présenter le... heures, à la Mairie de leur résidence pour y être recensés, en application de la loi et du décret du 16 Février 1943 portant institution du Service du Travail obligatoire.

Ils devront produire aux Services municipaux chargés de les recenser, leur carte d'alimentation, leur carte d'identité, leur dernier bulletin de paye ou, à défaut, toute autre pièce justifiant de leurs occupations actuelles.

Ils devront se trouver le... heures, à la Mairie du chef-lieu de canton, pour y subir la visite médicale prévue par les textes susvisés.

Leur attention est appelée, de façon toute particulière, sur les sanctions graves qui leur seraient appliquées au cas où ils ne répondraient pas au présent appel.

POUR LE PRÉFET :
Le Secrétaire général délégué,
M. VAUTIER.

SERVICE DE TRAVAIL OBLIGATOIRE

Mais peu d'ouvriers se laissent tenter...

Le Reich décide alors de mobiliser les jeunes gens des classes 41 et 42. Cette décision est mal acceptée, la grande majorité se dérobe et se disperse dans la nature. Souvent cachés dans des fermes, au moins, les gars mangent à leur faim. Tous ces réfractaires au STO, démunis de tickets de rationnement, tentent alors, pour se donner une pseudo légalité, de se procurer une fausse identité.

Maître Guéhenneuc du Guildo, Madame Corre, secrétaire de mairie et Madame Rault d'Erquy fournissent des faux papiers à plus de 300 jeunes. Tout se passe bien jusqu'en Avril 1944 où ces patriotes sont arrêtés.

État civil

Naissances

Seuls les enfants dont les parents ont donné leur autorisation sont mentionnés dans ce bulletin

31 janvier Mathias LE FLEM
28 mai Jade ROULIN
9 juin Eve HATTAIS
16 juillet Jules DELAMARRE

Mariages

25 mai Ronan DUFÉE et Océane ANDRÉ
22 juin Xavier MÉNARD et Marie-Isabelle CHERRIER
22 juin Luis RUILLIER et Anne-Cécile LE LIVEC

Décès

20 juin Huguette GRUÉNAIS née RACINE
22 juin Aline LENOUEL née GRAVOT (Lanvallay)
17 juillet Annie QUÉBRIAC née GARAUULT
17 juillet Denis LE BERVET
21 août Angèle DESPRES né MOUSSET
1^{er} sept Jean-Claude TELLIER

Urbanisme

(au 15 septembre 2024)

Suite à la mise en place de la nouvelle réglementation sur la protection des données personnelles (RGPD) les noms des personnes ne sont plus mentionnés dans la liste des permis de construire et déclarations préalables.

Déclarations préalables accordées

La Coupaudais	Clôture
16 Le Perron	Pose d'un portail et portillon
32 Trévallon	Conduit de fumée
4 Allée des Acacias	Abri de jardin
6 Imp. Honoré de Balzac	Clôture
10 L'Orillère	Remplacement ouvertures
14 La Croix du Frêne	Clôture
26 La Croix du Frêne	Vélux
1 Rue Clos de l'Epine	Panneaux photovoltaïques
6 Hameau de La Ganterie	Modification façades + vélux
2 Le Domaine Ramard	Modification ouvertures + isolation
4 Impasse Victor Hugo	Abri de jardin
31 Rue du Tertre	Modification de façade (garage)
1 Lotissement du Manoir	Fermeture carport
22 La Ménaudière	Vélux
3 Rue de Patira	Pergola
2 Impasse des Fougères	Panneaux photovoltaïques
12 Hameau de La Ganterie	Pergola

Permis de construire accordés

La Croix du Frêne	Hangar agricole
3 Impasse des Genêts	Carport
33bis, Hameau de La Ganterie	Extension habitation

Travaux

Cuve à eau

Mise en place d'une cuve de récupération d'eau derrière le service technique pour le lavage des véhicules et l'arrosage. ■



Élagage

Depuis le 15 août dernier il est de nouveau possible d'élaguer.

En raison de la mise en place des fils de la fibre qui seront juxtaposés aux fils électriques, je vous rappelle l'obligation d'élaguer aux abords des lignes électriques et des lignes téléphoniques. Par ailleurs, dans certains lieux il devient très difficile aux camions benne de passer en raison du dépassement de branches d'arbres qui peuvent créer de nombreux dégâts sur les camions. Dinan Agglomération nous rappelle que si les ri-peurs rencontrent des difficultés pour accéder aux poubelles ils ne relèveront pas ces dernières.

Avant les vacances d'été certains habitants avaient déjà été destinataire d'un courrier leur demandant d'élaguer au plus vite leurs arbres car ces derniers touchaient de façon très importante les lignes électriques.

Dans le cas de difficultés rencontrées pour cette pose, Enedis se réserve le droit d'élaguer les branches gênantes et de vous adresser la facture.

Alors préparez vos cisailles, tronçonneuses et autres et soyons citoyens. ■

ENEDIS
Votre IP vous informe

Élaguer aux abords des lignes électriques : une action INDISPENSABLE !

L'ÉLAGAGE, UN DEVOIR POUR TOUS
Élaguer régulièrement les arbres situés à proximité d'une ligne électrique est indispensable pour assurer la qualité d'alimentation en électricité et la sécurité des personnes et des biens.

LA RESPONSABILITÉ DE VOS ARBRES
Lorsque les arbres sont sur une propriété privée et dépendent sur le domaine public, l'élagage aux abords du réseau basse tension est de la responsabilité des propriétaires.
Les propriétaires peuvent décider de confier l'élagage à une entreprise spécialisée, ou effectuer eux-mêmes après avoir réalisé une DT-DICT* (déclaration d'intention de commencement de travaux) *après avoir eu un rendez-vous. <http://www.enedis.fr/arbres>

LES PROGRAMMES CITOYENS
Élagage régulier périodiquement, avec l'accord du propriétaire des arbres, des travaux d'élagage aux abords des réseaux électriques.

LE BON CITOYEN, UN ÉLAGAGE RÉGULIER
Une fois l'élagage de la végétation effectué, Enedis recommande aux propriétaires de maintenir une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi, l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.

Établir une DICT avant d'engager des travaux d'élagage est une obligation

Un spécialiste ? Un service d'information ?
L'écrire et l'appeler à votre disposition pour en parler.

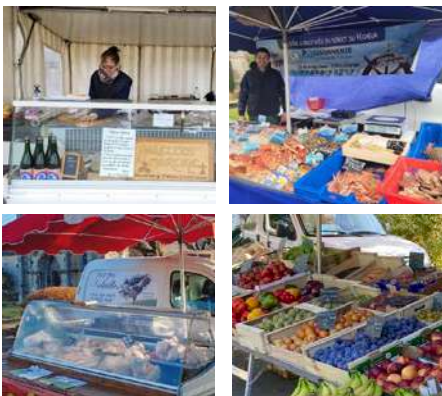
Bon à savoir !
Lorsque les branches de vos arbres encrochent des câbles sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des autres clients, Enedis engage des recours envers les propriétaires des arbres concernés respectivement aux dommages. À titre d'information, les investissements de débris élagués sont d'environ 2 000 euros.

→ Vie communale

Marché

Présents tous les samedis sur notre marché :

- **Martine avec ses galettes et ses crêpes**, pour toutes commandes importantes de galettes et de crêpes merci d'appeler avant afin de prévoir en amont. **Téléphone 06 83 13 41 55**
- **Corentin perle de l'océan**
- **Gilles les volailles de St Maden**
- **Ryma fruits et légumes**
- **Sandrine les 2 bégères**



• **La team Croti'chèvre**, va bientôt terminer sa 4^{ème} saison !!! Les chèvres viennent de débiter leurs gestations et vont bientôt démarrer leurs congés maternité bien mérité. Place au repos et au dordotage pour elles, et pour moi ça sera rénovations des clôtures et du bâtiment pour leur confort ! **Le retour des fromages de chèvre se fera en mars 2025.** J'en profite également pour remercier mes fidèles clients.

- **La Casa J avec ses pizzas** ne sera présent que le mercredi sur notre commune.
- **Douces saveur Créoles** ne vient pas cette année
- **Corentin et ses Udon** est en voyage au Japon et reviens ultérieurement.

NOUVEAU sur le marché !



Hélène & Thomas La Cochonnaille de Trigavou :
 « Nous sommes ravis de vous proposer le 1^{er} et 3^e samedi de chaque mois nos produits transformés (patés, rillettes, saucisses fraîches et fumées,...) par nos soins selon des recettes familiales. Nous sommes soucieux et respectueux de la nature et du bien-être animal, pour cela nos animaux naissent, sont élevés sur pailles et nourris à partir de notre propre production de céréales conduite en agriculture biologique. Nos produits sont garantis sans conservateurs ni colorants, on vous donne donc rendez-vous sur votre marché pour découvrir ou redécouvrir des saveurs d'antan. »

À VOIR : Drôle de danse !

SAISON CULTURELLE DINAN AGGLOMÉRATION

DRÔLE DE DANSE !

CAS CLINIQUE / DANSE NORMALE

Compagnie Ambitus

SAINT-HÉLEN SAM. 21 DÉCEMBRE

Salle polyvalente 20h30

Informations et billetterie sur saison:culturelle@dinan-agglomeration.fr

Vous n'aimez pas la danse contemporaine ? Vous n'y comprenez rien ? Ça vous ennuie prodigieusement ? Vous trouvez qu'il n'y a rien de plus obscur que d'essayer en prime de l'analyser ?

Alors vous êtes au bon endroit.

Au cours de cette conférence, vous rencontrerez une doctorante en burn out, explorant la danse dans le 20^{ème} siècle... Une proposition à se plier en quatre.

Samedi 21 Décembre 2024
20 h 30 – Salle des Fêtes

1h00 – dès 12 ans
 Tarifs 12 €, 9 € ou 6 €

Information et billetterie 02.96.87.14.27
 ou
 billetterie.saisonnaculturelle@dinan-agglomeration.fr

STOP AUX INCIVILITÉS : déjections canines

Des habitants du bourg, et plus particulièrement rue du Chêne des Forts se plaignent des déjections canines devant leur habitation, déjections également constatées au niveau des parkings et espaces verts du bourg. Je vous rappelle que **pour des raisons sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants.** Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts, elles favorisent la prolifération des microbes et aug-

mentent les risques de chutes. En outre, leur nettoyage nécessite le déploiement d'agents des services techniques qui ne sont pas là pour les ramasser, sans parler des habitants lorsque les déjections sont devant leur portes. De plus ces dernières obligent les piétons et les assistantes maternelles (qu'elles aient des enfants en poussettes ou à pied) à aller sur la chaussée. Propriétaire de chien je vous demande expressément de bien vouloir ramasser leurs déjections et de les mettre dans un sac



NE RISQUEZ PAS UNE AMENDE...

conçu pour cet usage.

Je vous rappelle que l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classe les déjections canines sur la voie publique au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2^e classe. ■

École Émilie et Germaine Tillion

Une nouvelle équipe s'est formée à l'école publique de Saint-Hélen pour cette rentrée 2024.

Une nouvelle équipe s'est formée à l'école publique de Saint-Hélen pour cette rentrée 2024.

La nouvelle directrice, LEBARBIER Elodie, est heureuse de prendre ce poste. Elle a en charge la classe des TPS-PS et le mardi, jour dédié entièrement à la direction, LAINE Jessy prend en charge ce groupe. VAREECKE Kathleen, nouvellement nommée à l'école, enseigne aux élèves de MS-GS. Vous retrouverez Isabelle DANEAU pour la classe de CP-CE1 et Franck GILBERT pour la classe de CE2-CM1.

Enfin en CM1-CM2, ce sont deux nouvelles enseignantes, LE GOFF Sandrine et MOY Marie-Laure (les lundis).

Les classes de maternelle sont secondées par deux ATSEM expérimentées : Sabine SIEGLER et Véronique JOURDAN.

La classe de CP-CE1 est accompagnée par Christophe HERVE, AESH, sur une partie de la semaine.



5 classes :

- TPS/PS (13)
- MS/GS (21)
- CP/CE1 (23)
- CE1/CE2 (21)
- CM1/CM2 (20)

L'équipe éducative remercie vivement la mobilisation de l'équipe précédente, des familles et de la mairie. Grâce à vous l'école publique reste à 5 classes ! Le combat continue car le maintien de la 5^{ème} classe n'est que pour cette année scolaire 2024/2025.

Merci à l'Amicale Laïque d'avoir organisé un pot d'accueil pour souhaiter la bienvenue à toutes les nouvelles familles et permettre un moment convivial d'échanges entre les parents et les enseignants lors de la rentrée. Cette année scolaire nous accueillons 98 élèves de la maternelle au CM2.

Des élèves de toute petite section seront accueillis à partir de Janvier 2024.

Si vous souhaitez avoir des informations ou visiter l'école (sur RDV uniquement) en vue d'une inscription, n'hésitez pas à contacter la Directrice, Élodie LEBARBIER :

- par téléphone : **02 96 83 26 78**

les mardis, jour de décharge

- par mail : ecole.0221114s@ac-rennes.fr

Nous vous souhaitons une belle année en notre compagnie et nous vous tiendrons informés de nos événements à venir ! ■

Activités des élèves à l'école

Sortie au musée

Les CP-CE1 ont visité le nouveau musée Mathurin MÉHEUT de Lamballe. Ils ont découvert un artiste breton aux multiples talents : peintre naturaliste, sculpteur et céramiste. Les enfants ont particulièrement apprécié l'animation ludique « le sac mystère » et l'atelier pratique « décore ton assiette ». **Un musée à visiter en famille sans hésiter.** ■



Sorties avec la Maison de la Rance

En juin, les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont fait des sorties avec des animateurs de la Maison de la Rance. D'abord, elles sont allées à Evran pour étudier la faune



et la flore d'un ruisseau et d'une mare. Avec des épuisettes, les élèves ont attrapé de petites bêtes qui vivent dans ces milieux : gerris, notonectes et toutes sortes de larves. Quelques jours plus tard, c'est l'estuaire de la Rance et son barrage qui sont devenus leur terrain d'investigation.

De retour en classe, les élèves ont préparé des affiches qui ont été exposées à la maison de la Rance cet été. ■

Sortie vélo

Après avoir fait des séances de vélo sur le terrain de sport près de l'école, les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont fait une sortie à vélo, en juin, entre Léhon et l'étang de Bétineuc en suivant le chemin de halage de la Rance. Les vélos ont été transportés à Léhon par les employés municipaux et par des parents. Les élèves étaient encadrés par Frédéric Bouyer, animateur sportif à la communauté de communes, et par des parents d'élèves qui avaient passé un agré- ment spécialement pour cette sortie.

A Bétineuc, les enfants ont pu faire une course d'orientation et pique-niquer au bord de l'étang. ■



Olympiades

Les 65 élèves d'élémentaire se sont retrouvés sur le plateau sportif pour participer aux 12 ateliers proposés par leurs professeurs. 12 équipes, encadrées par des parents et les stagiaires de seconde se sont confrontées en toute convivialité. L'équipe gagnante a été mise à l'honneur par une remise de médailles. ■



Projet céramique CM1-CM2

La potière Morgane LOZAHIC a accompagné la classe avec beaucoup de générosité. Un grand merci à elle. Elle a suscité l'enthousiasme des élèves qui ont eu à cœur de transmettre ce qu'ils avaient appris. Lors de la présentation publique, ils ont animé plusieurs ateliers pratiques que les élèves, les parents et amis de l'école ont testé avec plaisir. ■



→ Jeunesse

Fête de l'école

A l'occasion de la fête d'école, organisée par l'Amicale des Parents d'Élèves, toutes les classes ont présenté les chorégraphies qu'elles avaient concoctées avec la complicité de l'intervenante danse Nathalie Grand qui a accompagné les élèves dans le cadre du projet annuel. Chaque classe avait travaillé sur un sport en lien avec les jeux olympiques : escrime, rugby, breakdance, badminton et natation.

En fin de représentation, des CM1-CM2 ont ému l'assemblée en chantant. ■



Septembre 2024 Piscine !

Les séances de natation ont repris en septembre pour la classe des CE2-CM1. Ils se rendent à la piscine des Pommiers, à Léhon, le lundi matin et le jeudi matin.

Début octobre, ils passeront un test, le Pass-Nautique, qui permet de pratiquer la voile. ■



École Saint-Yves

Rentrée scolaire 2024 : Une équipe qui se forme

Soucieuse du bien-être des enfants dans les apprentissages, l'équipe de l'école Saint-Yves se formera cette année à « L'école dehors ». En effet, dehors les élèves apprennent par différents canaux sensoriels, les apprentissages s'ancrant mieux dans la mémoire. Cette formation aura pour objectif d'accompagner les enseignants afin qu'ils puissent mettre en oeuvre une pédagogie aux bienfaits reconnus : augmentation de la confiance en soi, réduction du stress, stimulation de la concentration et de la créativité, stimulation des capacités motrices, stimulation de l'autonomie, amélioration des habiletés sociales et des habiletés de coopération.

Vive le sport !

Vendredi 20 septembre, l'école a participé à ma « Rentrée avec l'UGSEL ». Le jeu proposé, « Coach ta forme », n'aura pas pour but de gagner mais de fédérer les élèves et partager un temps fort en ce début d'année. Les six équipes étaient constituées des enfants de la TPS au CM2.

Comme chaque année, les élèves du CP au CM1 participeront à un cycle natation et se rendront deux fois par semaine à la piscine des Canetons à Dinan. Ce sera également l'occasion pour les CM1 d'obtenir le Pass Nautique qui leur permettra de pratiquer la voile sur la Rance l'année prochaine.

Les classes de CE et CM bénéficieront de l'intervention d'un animateur sportif de Dinan Agglomération en Course d'Oriente.

Afin de préparer la Fest'Yves du 18 mai, kermesse de l'école, les élèves auront la chance d'être accompagnés par une intervenante de danse, Cécile Douvry. Le thème : les quatre éléments.



Protégeons la nature !

C'est en participant à l'opération Nettoyons la nature le 27 septembre, organisée par les centres E. Leclerc, que les élèves de toute l'école ont nettoyé le stade de football de notre commune mais aussi les alentours de l'étang des Quintaines. Une fois les déchets ramassés ils ont été pesés par les élèves. Cette action a pour but de sensibiliser les enfants à respecter leur environnement.

Célébration de rentrée

« Une terre à ensemercer... Des graines appelées à grandir... »

Vendredi 4 octobre, tous les élèves se sont réunis à l'église afin de célébrer la rentrée scolaire. Lors de cette célébration, chaque classe a semé des graines dans des pots de terre. Chacune des classes en prendra soin tout au long de l'année.

Pour nous contacter

Pour toute information relative à la vie de l'école, n'hésitez pas à contacter Hélène GILLET :

par mail : eco22.st-yves.st-helen@e-c.bzh ou par téléphone : 02 96 88 29 60.

Madame GILLET étant en congé maternité c'est Silvia GRUEAU qui assurera le remplacement jusqu'en janvier, date de son retour. ■

L'ALSH intercommunal

A fermé ses portes le 2 août 2024

Malgré une météo peu clémente, nous avons passé de bons moments tous ensemble. Les sorties, zoo de La Bourbansais, Domaine de Villecartier, Alligator Bay et Cobac Parc ainsi que les activités sur le thème des Jeux Olympiques ont été très appréciées par les enfants et les animateurs.

Nous serons de retour pour de nouvelles aventures du 21 au 31 octobre 2024 sur le site de Saint-Hélen. ■



Comité des Fêtes

La deuxième édition de course de caisses à savon : un succès !!!

En vélo !

« Le comité des fêtes vous a donné rendez-vous le 7 septembre dernier pour la deuxième édition de course de caisses à savon. Vous avez été nombreux à répondre présent pour cette journée et nous vous en remercions.

Cette année ce sont 23 caisses plus belles les unes que les autres qui ont pris le départ de notre piste de 700m.



Le marché de Noël

A présent c'est vers le marché de Noël du **dimanche 8 décembre 2024** que nos bénévoles travaillent.

Il aura lieu dans la salle des fêtes

Pour toutes les personnes qui souhaitent s'inscrire restez vigilantes à nos publications Facebook pour être informées de nos modalités d'inscription ou contactez le **06 85 83 41 64**

A la suite de ce marché de Noël nous terminerons l'année et trinquerons à l'année 2025 lors de notre repas de la St Sylvestre. » ■



La rampe de lancement, le tremplin et le radar pédagogique étaient les nouveautés de cette année.

Nous avons terminé la journée avec le concert de Angry picks.

Nous garderons un très bon souvenir de cette seconde édition qui a été une nouvelle fois synonyme d'entraide de partage et de bonheur

Nous remercions encore une fois toutes les personnes qui ont contribué à cette magnifique journée ! ■

→ Associations

21^e édition des Esclaffades

Amicale Laïque

Le festival entamait les 6 et 7 juillet sa troisième décennie, le premier sous la responsabilité de Gwénaëlle Martin notre nouvelle présidente. Ce fut encore une belle réussite avec un public toujours heureux de nous retrouver. Maintenant ce sont 3 générations de festivaliers qui viennent à Saint-Hélen. Les parents qui ont découvert les Esclaffades il y a 20 ans avec leurs enfants. Ces enfants-là sont désormais présents, ils viennent avec



leurs enfants et leurs parents devenus grands-parents. La programmation a été très appréciée avec 28 compagnies accueillies (82 artistes). Nouveauté cette année : mise en place de navettes (2 minibus) sur le parking le plus éloigné, ce service au public a été très apprécié.



Merci aux 225 bénévoles, à l'ensemble des hébergeurs, aux propriétaires des terrains-parkings, à l'ensemble des financeurs et à toutes les personnes qui contribuent à la réussite de notre festival. Nous vous donnons rendez-vous les 5 et 6 juillet 2025. ■

« PARCE QUE BOURVIL » Concert d'Amélie-les-Crayons

Amélie-les-Crayons écrit et chante ses chansons depuis 20 ans. Pour rendre hommage à Bourvil, celui à qui elle doit son nom et sa carrière, elle nous a invités à revisiter le répertoire de son mentor disparu, en déambulant dans le parc du Château de la Guerche. Le spectacle a affiché « complet » et les spectateurs ont marché sur les pas



d'Amélie qui a partagé, de sa voix claire et limpide, l'univers tendre et joyeux de Bourvil.

Nous avons organisé une petite restauration après le spectacle. ■

DATES 2025 avec l'Amicale Laïque de Saint-Hélen

Vendredi 31 janvier
Assemblée Générale

Dimanche 2 février
Puces Couturières

En mars
Troc Plantes

Samedi 5 avril
Soirée Spectacle

Dimanche 6 avril
Concours des Peintres

Vendredi 23 mai
Présentation Festival Les Esclaffades

Week-end 5 et 6 juillet
22^e édition du Festival Les Esclaffades

Samedi 27 septembre
Remerciements bénévoles
des Esclaffades

En octobre
Vide-Jardin. ■

Le Club de l'Amitié

Fait sa rentrée

Les cours de gym ont repris le vendredi 13 septembre à 10h 45 à la salle Coëtquen organisé par l'association SIEL BLEU.

Le 1^{er} semestre s'est très bien passé, le club est parti en vacances sur la côte d'Azur du 20 au 27 septembre.

Le 19 octobre nous avons organisé notre traditionnelle potée cuisinée par le CHÊNE AU LOUP et animée par SILVÈRE BURLLOT.

Pour les personnes qui auraient envie de nous rejoindre au Club, vous pouvez assister le 1^{er} mardi de chaque mois salle Coetquen à 14h pour un après-midi jeux de société et à 16h00 un goûter vous sera servi.

Maintenant nous pensons déjà au repas de Noël qui aura lieu le 14 décembre réalisé par le CHÊNE AU LOUP et ce déjeuner



sera animé par des vidéos concernant la rétrospective de l'année, une tombola gratuite et un karaoké.

La présidente
Colette Junguene. ■

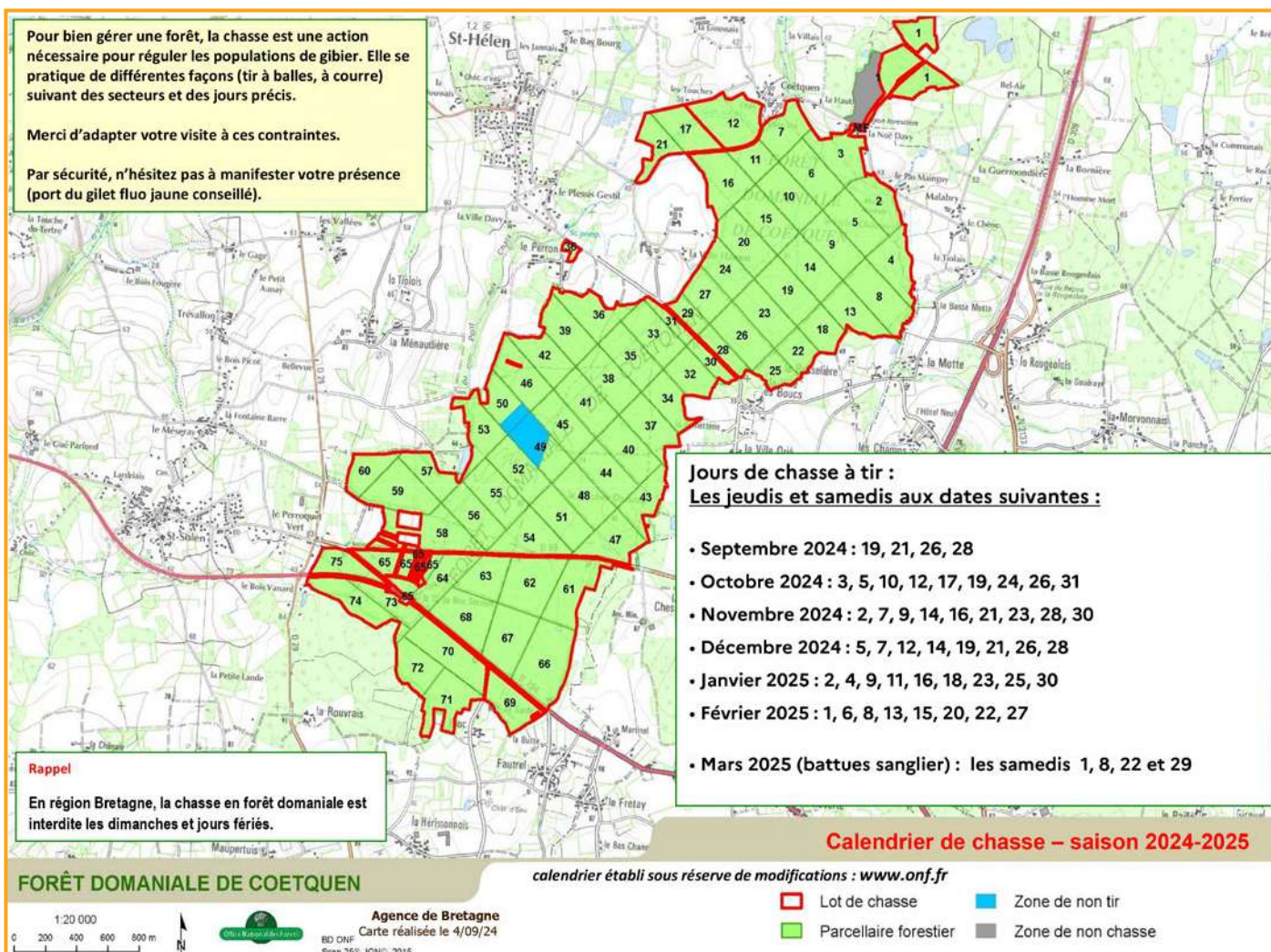
Évasion Hélénaise

Nous avons eu la tristesse de perdre récemment notre ami Jean Claude Tellier membre depuis de nombreuses années et très impliqué dans la vie du club dont il était vice président. Nous avons une très grande pensée pour Viviane, pour ses enfants et sa famille. ■



Calendrier de chasse

Saison 2024-2025



→ Associations

Pêcheurs des Quintaines

Rétrospective de l'année 2024

L'Étang des Quintaines a ouvert le samedi 2 mars à 8 heures avec un lâcher de 50 kg de truites, près de 40 pêcheurs étaient présents pour l'ouverture.

Les pêcheries du mois d'avril et du mois de mai, organisées par les Pêcheurs des Quintaines ont été des succès, puisque 120 pêcheurs étaient présents à chaque pêcherie.

À 12 h, chaque enfant a reçu un lot.

Lors des pêcheries, le tirage de la Tombola a encore connu un grand succès. Des trophées et des coupes ont récompensé les pêcheurs ayant pris des grosses truites.

Le concours de pêche aux poissons blancs du mois de juin a été une réussite avec 12 pêcheurs au Feeder et 12 pêcheurs à la Canne au coup. ■

Pour info (saison 2025)

Vente des cartes de pêche à partir du lundi 3 février
à la Mairie et au Bar « L'Aluette ».

> **Ouverture de L'étang des Quintaines**
(Ouverture pour tous)
Samedi 1 Mars avec 50 kg de Truites

> **PECHERIE des Pêcheurs des Quintaines**
Dimanche 6 avril : 100 kg de Truites
Dimanche 4 mai : 100 kg de Truites

> **Concours de pêche aux poissons blancs**
Dimanche 8 Juin
(Canne au coup et Feeder)

> **Lâchers GRATUIT Uniquement pour les cartes annuelles**
samedi 22 mars, samedi 19 avril,
samedi 17 mai, samedi 18 octobre
et samedi 8 novembre

Les Coët'Lutins

La rentrée a eu lieu le jeudi 5 septembre chez les petits lutins de Saint-Hélen, accompagnés de leur assistante maternelle. Nous proposons deux rencontres mensuelles à la maison des Lutins. Lors de cette 1^{ère} rencontre l'association a accueilli une nouvelle adhérente.

Les enfants retrouveront les sorties à la ferme de Kémo à Corseul dès le mois de septembre sur plusieurs dates et tout au long de l'année.

Date à retenir pour 2025

Vendredi 28 février

Vente de plat à emporter. ■

Rance Coetquen Football

Lance sa saison 2024-2025

Cette saison le club comptera une soixantaine de licenciés répartis en 3 équipes. L'équipe A en D1, l'équipe B en D3 et pour la première fois depuis la création du club en 2010, une équipe loisirs. Ouvert aux joueurs de plus de 35 ans et qui se jouera le vendredi

soir dans une atmosphère conviviale.

Le club est aussi à la recherche d'une personne, femme ou homme, garçon ou fille, passionné(e) par le foot et qui aimerait devenir arbitre officiel. La formation est

totale prise en charge par le club.

Contact : Mr Roger NICOLAS

au 06 50 07 59 39

ou sur le messenger

du Club Rance Coetquen FC. ■

Dates des manifestations à venir

de novembre 2024 à janvier 2025

Dimanche 17 novembre

Repas des Aînés

Samedi 30 novembre

Repas choucroute - Société de Chasse

Vendredi 6 décembre

Arbre de Noël - APE Ecole Emilie et Germaine Tillion

Dimanche 8 décembre

Marché de Noël - Comité des Fêtes

Samedi 14 décembre

Repas de Noël - Club de l'Amitié

Samedi 21 décembre

Spectacle de la saison culturelle

Mardi 31 décembre

Réveillon de la St Sylvestre

Comité des Fêtes

Mercredi 8 janvier 2025

AG du Club de l'Amitié

Dimanche 12 janvier 2025

Les vœux du maire

Dimanche 19 janvier 2025

Loto - Association Wild Adventure

Samedi 25 janvier 2025

Repas - Evasion Hélénaise

Vendredi 31 janvier 2025

AG - Amicale Laïque

**REPAS
DES
AÎNÉS
2024**

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

🕒 12:30 (ouverture des portes 12:00)
📍 à la salle des fêtes

Tarifs : 8.00€ pour les + 70 ans et 28.00€ pour les - 70 ans
Règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public
Réservation auprès de la mairie au 02.96.83.21.55 avant le 09/11/2024 dernier délai

Atlas de la biodiversité intercommunale

De DINAN Agglomération

Mise en place des actions

Dans ce bulletin vous retrouverez deux nouvelles actions à mener :

1. Favoriser la population d'Alytes accoucheurs
2. Mettre en défens la haie autour du City Stade

Action 1.

Favoriser la population d'Alytes accoucheurs du lotissement du Verger

Contexte :

L'Alyte accoucheur, aussi appelé Crapaud accoucheur, est un petit amphibien peu commun sur le territoire de l'Agglomération. Ce dernier apprécie la présence de points d'eau, de zones humides, mais aussi les murets de pierres et autres interstices où il peut se cacher. Sa présence au lotissement du Verger semble liée à la présence d'un bassin servant de réserve incendie. L'espèce est également bien présente dans la Forêt domaniale de Coëtquen.

Objectif :

Préserver la population d'Alytes accoucheurs du lotissement du Verger.

Actions :

- Aménager une sortie pour la petite faune sur le bassin de la réserve incendie pour éviter la noyade de la petite faune (micro-mammifère) et améliorer l'accessibilité des amphibiens dont l'Alyte accoucheur.
- Créer un muret de pierres sèches à proximité du bassin pour offrir des cachettes complémentaires à l'Alyte accoucheur.
- Sensibiliser les riverains sur la présence de l'espèce et sa valeur patrimoniale, en lien avec les « nuisances » que certains attribuent à son chant.

PRIORITÉ 1 2 3

Calendrier de mise en oeuvre :

> Court terme

Indicateurs :

- > Linéaire de murets de pierres sèches créés
- > Mise en place de dispositif antinoyade pour la faune

Partenaire :

> Le futur Parc naturel régional



Action 2.

Mettre en défens la haie bocagère double du city stade

Contexte :

Les haies rendent de nombreux services écosystémiques (pollinisation, régulation biologique, production de bois, brise vent, régulation des flux hydriques, contrôle de l'érosion...). En bon état de conservation, elles sont également des corridors de déplacement et des habitats pour de nombreuses espèces.

Les strates arbustive et arborée ont notamment un grand intérêt pour une part importante de la faune

La haie double du city stade subit un piétinement important par les enfants qui jouent au travers, ce qui altère les arbres et tasse le sol, pouvant impacter la bonne santé de la haie.

Objectif :

Préserver en bon état écologique la haie double du city stade

Actions :

- Mettre en défens du piétinement la haie bocagère double du city stade par l'installation de ganivelles. Veillez à garder un



espace suffisamment large autour de la haie pour l'expression des strates herbacée et arborée.

PRIORITÉ 1 2 3

Calendrier de mise en oeuvre :

> Moyen terme

Indicateur :

> Linéaire de haie mis en défens

Partenaires :

- > Dinan Agglomération
- > Le futur Parc naturel régional

→ Dinan Agglomération

Déchets ménagers et recyclés

des nouveautés à compter de 2025

Aujourd'hui le traitement des déchets coûte de plus en plus cher. Même si les personnes trient de mieux en mieux leurs déchets, un certain nombre font encore l'impasse sur le tri.

Voici quelques informations de Dinan Agglomération à ce sujet :

Le tri sélectif

Entre les mois d'octobre et décembre 2024, un prestataire de Dinan agglomération va passer de maison en maison pour distribuer des containers jaunes, dont la taille sera fonction de la composition du foyer.

ATTENTION vous ne pourrez pas utiliser ce bac avant le mois de février 2025. Il vous sera indiqué au début de l'année 2025 la date exacte de la première collecte des bacs ainsi que toutes les indications nécessaires concernant le tri, le jour de ramassage, le lieu de dépôt et un calendrier de ramassage.

Comme aujourd'hui le ramassage se fera tous les 15 jours.

Je vous remercie pour l'accueil que vous ferez au prestataire.

Les ordures ménagères

À partir du premier trimestre 2025, tous les foyers du territoire seront équipés d'un bac à ordures ménagères individuel (sauf habitat collectif et spécificités particulières).

La collecte sera assurée une fois tous les 15 jours.

Le compostage

Des réunions seront organisées début 2025 à la salle de fêtes, ouverte à tous les habitants, qui souhaitent obtenir un composteur particulier. **La remise du composteur individuel sera conditionnée au suivi d'une session de sensibilisation (environ 30 min) par groupe** afin de connaître les apports possibles dans le composteur, comprendre comment gérer son composteur et utiliser le compost mûr.

Une inscription sera nécessaire, nous vous communiquerons les dates prochainement.

Il sera également possible de créer un composteur « collectif » au sein des lotissements ou hameaux, avec l'accord des habitants, dont l'un d'entre eux sera référent. L'association « compost tout » pourra passer pour vous apporter de l'aide. Si vous êtes intéressés merci de vous faire connaître en mairie.



Les déchets verts

Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps.

Il est également possible de les déposer en déchetterie.

En revanche, il est interdit de les brûler à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment).

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

Toutefois, une demande à titre dérogatoire peut-être adressée au maire qui délivrera ou non une autorisation.



Toute infraction est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Enfin je vous rappelle que tous les autres déchets : gravats, bâches plastiques, morceaux de bois, plâtre et autres déchets non alimentaire doivent être apportés en déchetterie et ne peuvent en aucun cas être déposés au niveau des services techniques ou au pied des plateformes de tri (y compris les sacs jaunes et ordures ménagères).

Par ailleurs deux poubelles sont à votre disposition au niveau du cimetière : une pour les plastiques et autres et une pour les déchets verts. Merci de bien vouloir respecter le tri demandé.

P'tit café des Aidants

Et **NOUVEAU**, « Mes RDV parenthèses »

Le repérage d'un proche aidant est difficile et très souvent il reste isolé. C'est pour cette raison aussi que nous avons fait évoluer le dispositif du « P'tit café des aidants » en y ajoutant « Mes Rendez-vous Parenthèse », permettant à l'aidant de souffler, de prendre un temps pour lui et de créer du lien social tout en pouvant être accompagné de l'aidé.

Notre 1^{er} rendez-vous s'est déroulé le mardi 11 juin 2024 à l'étang de Bétineuc où nous étions accompagnés des bénévoles et des personnes visitées par l'association « Soleil et Sourires » de Pleudihen sur Rance, dont nous remercions sa présidente Mme GABILLARD Marie-Thérèse grâce à qui ce partenariat a pu voir le jour.



Mardi 17 septembre 2024 les 6 Maires des communes de Lanvallay, La Vicomté sur Rance, Pleudihen sur Rance, Saint Hélien, Les champs Géraux, Evran ont renouvelé leur signature de la convention de l'entente des CCAS du dispositif : « P'tit café des Aidants / mes RDV parenthèses ».

Agenda 2024

4 novembre & 9 décembre
 « P'tit Café des Aidants » de 14h30 à 16h30 • Salle du Verger à St-Solen (commune Lanvallay) • Rencontre animée par Sylvie PEQUEUR Psychologue.

10 décembre
 « RDV Parenthèse » : un après-midi convivial à Evran sur le thème des contes.

Pour tout renseignement, contacter la mairie au 02.96.83.21.55 ■

Annie QUEBRIAC, une femme investie, nous a quittés

Annie GARAUULT, née le 17 octobre 1947 à Saint-Hélien, est décédée à son domicile le mercredi 17 juillet 2024 des suites d'une longue maladie.

Elle s'est mariée à Michel QUEBRIAC et ont eu trois enfants, Laurent, Emmanuel et Anne-Cécile, et six petits-enfants. Elle a fait toute sa carrière professionnelle à la BNP, elle s'est très vite et beaucoup investie dans la paroisse mais également au service de notre commune en rejoignant le CCAS en 1995.

Annie avait le cœur sur la main, elle était très dévouée et responsable. Elle a su accompagner de nombreux héliennais dans les moments de joie mais aussi dans la douleur, toujours avec humilité et discrétion. ■

Atelier mémoire

En partenariat avec Bien vieillir Bretagne et l'association Brain Up :

Conférence
lundi 9 décembre 2024
De 14h00 à 16h00
Salle Coëtquen

« Ma mémoire, pourquoi et comment la stimuler ? », suivie d'un atelier de 6 séances les lundis matin.

Venez échanger et travailler votre mémoire grâce à des jeux d'attention et d'observation, à des exercices de logique et de vocabulaire.

Sur inscription auprès de la mairie au **02 96 83 21 55** ou par mail à « mairie.st.helen@wanadoo.fr » ■

Et si être **retraité** c'était **ne jamais oublier ses lunettes ?**

ATELIER MÉMOIRE

Conférence Lundi 9 décembre 2024 de 14h à 16h
 Suivi d'un atelier de 6 séances, les lundis matin
 Mairie de Saint-Hélien, Salle Coëtquen - 7 Rue des Ecoles

Gratuit

Inscription auprès de la mairie de Saint-Hélien au 02 96 83 21 55 ou à mairie.st.helen@wanadoo.fr

→ Solidarité

Octobre ROSE

**Mois de mobilisation autour du cancer du sein
SE FAIRE DÉPISTER, UN GESTE ESSENTIEL !**

Octobre Rose est le mois dédié à la lutte contre le cancer du sein et particulièrement à son dépistage. Le CRCDC Bretagne se mobilise sur tout le territoire breton, avec de nombreux acteurs, dont les Caisses d'Assurance Maladie et la Ligue contre le cancer, en organisant des manifestations et des événements tout au long du mois d'octobre pour encourager les femmes à participer à ce dépistage. La liste des actions prévues sera publiée sur notre site internet.

Pourquoi se faire dépister ?

Le **cancer du sein** est à la fois le plus fréquent et la **première cause de décès par cancer chez la femme**. Ainsi, chaque année, plus de 60 000 nouveaux cas sont détectés en France. Au cours de sa vie, **1 femme sur 8 sera touchée** par le cancer du sein. La détection d'un cancer du sein à un stade peu avancé de son développement permet de guérir plus facilement et de limiter le recours aux traitements les plus lourds.

Comment se faire dépister concrètement ?

- **Dès l'âge de 25 ans, un examen clinique des seins** (observation et palpation) par un professionnel de santé (généraliste, gynécologue ou sage-femme), est recommandé tous les ans.
- **A partir de 50 ans et jusqu'à 74 ans**, dans le cadre du dépistage organisé, **une mammographie** (examen radiologique des seins), est à réaliser **tous les 2 ans**, en l'absence de symptôme ou de facteur de risque de cancer du sein. **Cette mammographie est prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie**. Une échographie complémentaire peut être proposée si nécessaire et sera remboursée selon les conditions habituelles. Toutes les mammographies jugées normales sont systématiquement relues par un second radiologue expert.
- **Une consultation médicale impérative, en cas de modifications des seins** : apparition d'une "grosseur" dans le sein ou sous un bras (aisselle), modification de la peau, modification ou écoulement du mamelon, changement de la forme des seins... Ces signes ne signifient pas nécessairement la présence d'un cancer mais doivent être signalés au médecin.
- Dans certaines situations, en fonction des **antécédents personnels ou familiaux**, ou en cas de **prédisposition génétique**, **un suivi médical spécifique est nécessaire**, dans le cadre d'un dépistage individuel.

Votre médecin généraliste, votre gynécologue ou votre sage-femme sont des interlocuteurs privilégiés pour répondre à vos questions sur le cancer du sein et son dépistage. Ils vous orienteront, en fonction de

vos âge et de votre niveau de risque, vers les modalités de suivi les plus adaptées.

Nouveautés 2024 dans le mode d'invitation aux dépistages organisés des cancers !

C'est l'Assurance Maladie qui adresse désormais les invitations à participer aux dépistages organisés des cancers. Les principales informations à retenir pour chacun des dépistages organisés sont les suivantes :

Femmes 50 à 74 ans

Dépistage du cancer du sein

Vous recevrez votre invitation dans votre boîte aux lettres.

Les relances sont accessibles sur votre compte Ameli, s'il est activé.

Femmes 25 à 65 ans

Dépistage du cancer du col de l'utérus

Votre invitation et la relance arrivent directement sur votre compte Ameli, s'il est activé, ou par la Poste, dans le cas contraire.

Hommes et femmes 50 à 74 ans

Dépistage du cancer colorectal

Vous recevrez votre invitation dans votre boîte aux lettres.

Les relances sont accessibles sur votre compte Ameli, s'il est activé.

Les résultats du test vous seront envoyés par SMS si votre numéro de portable est renseigné sur la fiche d'identification, ou par la Poste, dans le cas contraire.

CRCDC Bretagne - Antenne 22
Contactez-nous au **02 96 60 83 00**
Rendez-vous sur notre site internet :
<https://depistage-cancer.bzh>



Pays de Dinan

Est un espace de parole pour les jeunes de 12 à 25 ans et/ou leurs proches.

Les professionnelles y proposent une écoute gratuite, confidentielle et anonyme dans le respect du libre choix et sans formalité administrative.

PAEJ Point Accueil Ecoute Jeunes

**Besoin d'écoute ?
Envie de parler ?**

Un accueil **CONFIDENTIEL, GRATUIT, ANONYME** pour tous les jeunes de **12 à 25 ans** et leurs proches

Des professionnelles à votre écoute près de chez vous*

MAL-ÊTRE, RELATIONS, SCOLARITÉ, IDENTITÉ, SEXUALITÉ, ADDICTIONS

02 96 85 44 38
(9h - 17h30)

paej@mldinan.fr

5 rue Gambetta
22100 DINAN

*Nos lieux d'accueil sur www.ml-paysdedinan.fr

ARS, Côtes d'Armor le Département, MAIRIE DE DINAN, DINAN, Bretagne

Les jeunes peuvent venir aborder tous les sujets qui les préoccupent comme par exemple : la scolarité, les relations, les conflits, les questions d'identités ou de sexualité, de santé, d'addictions, d'un mal-être et bien plus encore.

Pour prendre rendez-vous,
contacter Solenn et Maëla
au **02 96 85 44 38**
ou par mail : paej@mldinan.fr

Les rdv peuvent avoir lieu :

- A Dinan au rdc du 5 rue Gambetta.
- Sur les permanences dans d'autres communes : Broons, Caulnes, Plancoët, Plouër-sur-Rance et Evran.
- Le mercredi après-midi, il est possible de passer sans RDV à Dinan de 14h à 17h (sauf fermeture exceptionnelle indiquée en amont sur les réseaux sociaux)

Vous pouvez également consulter le site internet : www.ml-paysdedinan.fr/paej/ et nos réseaux sociaux :

- > facebook.com/paej.dinan
- > instagram.com/paej.dinan

→ Retour sur...

La Libération 1944

Retour sur le week-end des 3 et 4 août 2024



Merci au Comité d'Organisation de la Rance Libérée de nous avoir associés à cette belle aventure, et merci à l'équipe municipale qui s'est mobilisée depuis le début de l'histoire, et en particulier à Monique, Elie, Laurence, Serge, Solène, Olivier et tous les autres.

Pour finir, ce moment de commémoration fut aussi l'occasion de plonger dans les armoires des souvenirs, en vous associant et en vous proposant de ressortir **les histoires de la grande Histoire** ! Cela nous a permis de retracer les aventures de gens ordinaires confrontés à un monde perturbé et en guerre. Nous avons pu rappeler l'histoire de la grande rafle de 1942, évoquer le parcours de Michel Lebreton caché aux Fouasses... et bien d'autres choses. En parlant de leurs histoires, nous avons cherché à honorer modestement leur mémoire. ■

Les informations culturelles et loisirs sont publiées sous réserve de modifications de dernière minutes par les organisateurs.

Directeur de publication : Mme la Maire - **Marie-Christine PINARD**

Rédaction de la publication : **Secrétaires de Mairie et Membres de la Commission Communication**

Conception et réalisation graphique : www.vincentgregoire.fr

Impression : **Impri'Média Bretagne** - 02 96 39 23 50 - Quantité : 750 exemplaires